LETTRE AUX HABITANTS N°51



COMMUNE DE CROISY-SUR-EURE

www.croisy-sur-eure.fr





LE MOT DU MAIRE



Chers Croisillonnes et Croisillons,

es festivités de fin d'année viennent de passer à pas feutrés. Pour certains l'esprit n'y était pas alors que d'autres se sont plongés dans la magie des fêtes pour oublier la morosité ambiante et la situation sanitaire qui n'a que trop duré. Mais comment s'organiser sans connaitre l'issue de cette pandémie et les restrictions réglementaires que nous conseille le ministère de la santé. Le confinement à « 18 heures », va être le nouveau dilemme. Il va falloir s'y plier.

En ce qui nous concerne, nous avons choisi, celle de suivre avec obéissance les consignes, en ne faisant pas des projets dans l'incertitude, en informant au maximum, et en essayant de niveler les mauvaises nouvelles, le temps de quelques semaines.

Cela ne nous a pas empêchés de décorer la mairie, installer la crèche dans l'église et orner les sapins du bas et haut Croisy avec les paquets cadeaux et les guirlandes. Nous avons ainsi pu retrouver l'innocence de l'enfance et s'émerveiller devant les lumières et couleurs scintillant dans la nuit et mettre un peu de bonheur dans nos cœurs, et surtout celui de nos enfants et petits-enfants. Croisy n'a pas eu de malade de la COVID 19 (à notre connaissance). Nous penserons quand même à tous ceux qui ont été contaminés par le virus, et aussi à tous les soignantes et soignants qui se démènent pour organiser et donner les soins sans compter leur temps. Le vaccin, parait-il, va bientôt arriver! mais où et comment pour nos petits villages.

Beaucoup de choses ont été bousculées en 2020 et les traditions n'y ont pas échappé. Ainsi, les pompiers, les facteurs, les anciens combattants et les éboueurs ont dû s'adapter pour leur distribution annuelle de calendriers. Les commerçants considérés comme « non-essentiels » ont pu rouvrir avant Noël. Nous espérons que vous avez fait de belles affaires pour les fêtes en achetant local. Tout cela ne sera bientôt qu'un mauvais souvenir. N'oubliez pas de continuer de respecter les consignes qui nous sont données et qui sont affichées aux portes de la mairie ou sur notre site internet. Mais surtout respectez les gestes de distanciation et le port de masque et maintenant mettez vos montres à l'heure : 18h 00 arrive vite.

Mais les restaurants restent, à notre grand regret, fermés et les repas de fêtes annulés en dehors de nos maisons. Nous ambitionnons que leurs commerces puissent repartir. A Croisy, nous pensons aux gérants du moulin du Bechet qui depuis le mois de mars ne peuvent recevoir leurs convives et ont dû annuler toutes les réceptions, mariages et cérémonies festives prévus de longues dates. Les obligations de confinement nous ont aussi obligés à modifier tous nos programmes de festivités et en particulier le repas et le colis des anciens de décembre, que nous reporterons au printemps. En contrepartie le conseil municipal a décidé de distribuer à tous les anciens un colis contenant une carte de vœux, une boite de chocolat,

des Boursins et un stylo personnalisé de la commune. Ce moindre cadeau, nous l'espérons, pourra leur donner un petit bonheur. Il y a eu aussi la suppression du repas des conseillers et du comité des fêtes, et la cérémonie des vœux du personnel. La cérémonie traditionnelle des vœux du maire en début Janvier avec la remise des cadeaux des enfants et le partage de la galette des rois vient d'être aussi annulée. Les cadeaux seront remis aux enfants individuellement à la mairie.

J'espère que nous pourrons nous rattraper aux beaux jours, pour relancer nos activités. Nous commençons à préparer le fleurissement et l'aménagement paysagé de notre commune en zone urbaine et dans notre fond de la vallée, avec sa flore et sa sa faune. La nouvelle commission environnement est pleine d'enthousiasme. Cédric a pris le relais d'Éric et les dossiers des végétaux et fournitures sont prêts pour passer les commandes.

Nathalie notre nouvelle secrétaire a pris sa fonction début janvier après une formation de 3 mois. Catherine de Monicault a repris sa fonction et assure bénévolement son tuteurat. Catherine continuera durant ce début d'année 2021 pour assurer le suivi du secrétariat et principalement pour assurer la fermeture des comptes de 2020 et la construction de notre budget primitif 2021.

L'été 2020 a aussi été soumis à la chaleur et nous avons aidé nos anciens en leur prêtant des ventilateurs. Merci à tous ceux qui, dans ces moments difficiles, ont su faire attention à leurs voisins et aux conseillers municipaux qui ont pris le relais pour apporter les solutions à leurs besoins.

Malgré tous ces changements et ces encombres, je voulais vous souhaiter une excellente année 2021, une bonne santé surtout, que nous puissions enfin nous retrouver dans la joie et la tranquillité sans soucis de savoir comment nous comporter. Que 2021 soit moins compliquée et puisse rentrer dans la normalité. Bonne année à tous.

Votre maire, Jean Michel de Monicault



Visite du Préfet accompagné des conseillers départementaux et des professionnels des travaux publics - 20 octobre 2020

URBANISME



Jacky Sabourin

Afin d'aménager la commune, de préserver l'environnement et les espaces naturels, de prévenir et de gérer les risques, de nombreux outils sont à respecter (SCoT : Schéma de Cohérence Territorial, PLH : Plan Local d'Habitat, PDM : Plan de Déplacement et Mobilité, PPRI : Plan de Prévention des Risques d'Inondation, PPRN : Plan Prévention des Risques Naturels prévisibles, PPRT : Plan Prévention des Risques Technologiques prévisibles, etc...).

Ils nous ont permis d'établir le PADD: Projet d'Aménagement et Développement Durables et les OAP: Orientations d'Aménagement et de Programmation pour créer notre PLU: Plan Local d'Urbanisme (documents pour déterminer les modalités et règlement d'utilisation des sols). Nous disposons aussi des outils juridiques (DPU: Droit de Préemption Urbain et autres...)

Le dossier PLU est consultable en mairie et sur le site de la commune : POS (croisy-sur-eure.fr) Le PLU a été arrêté et approuvé. Il n'est pas figé dans le temps, il peut être modifié et/ou révisé.

Il confère à la commune la maîtrise des sols au travers des autorisations d'occupation du sol :

Les Certificats d'Urbanisme (CU): Acte administratif donné au demandeur (propriétaire, notaire, etc...) des informations sur un terrain et ses bâtis. CU informatif, prise de connaissance du droit de l'urbanisme communal ou CUb dit opérationnel, pour une opération précise d'urbanisme.

- Le Permis de Construire (PC) concerne les construtions neuves.
- Le Permis d'Aménager (PA) pour une division parcellaire en vue de construire. C'est le cas par exemple pour les créations de lotissements de maisons individuelles vendues construites. Création de camping.
- La Déclaration Préalable (DP), qui est un dossier simplifié de travaux adapté : modifications de facade, de toiture modifiant l'aspect extérieur ; chan-

gements de destination sans travaux ; constructions inférieures à 20 mètres carrés ou 40 mètres carrés en «zone U» du PLU ; construction de piscine ; construction d'un mur ou d'une clôture ; installation panneaux solaires...

- Le Permis de Démolir (PD), pour la démolition de constructions ou tous travaux rendant inutilisables des locaux. Cette demande peut être regroupée avec une D.P. ou un P.C.

Au début des travaux le pétitionnaire adresse à la commune une Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC).

Quand les travaux sont achevés, le pétitionnaire adresse à la commune une Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT).

Le Droit de Préemption Urbain (DPU) : institué sur la commune en zone U, celle-ci bénéficie d'un droit de priorité sur l'acquisition de biens mis en vente, de gré à gré ou par adjudication

Le cadastre désigne un ensemble de documents de nature purement administrative : plan cadastral, états de section et matrices cadastrales. Le service chargé d'élaborer et de tenir à jour ces informations relève de la Direction Générale des Finances Publiques. Il donne un état représentatif de la propriété bâtie et non-bâtie de la commune. Juridiquement, il sert principalement de base pour calculer l'impôt foncier.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer à la mairie si vous avez besoin.

Consultation des plans cadastraux en ligne sur : www.cadastre.gouv.fr

Voici un compte-rendu de l'activité du service urbanisme de la commune pendant cette année écoulée :

Certificats d'urbanisme : CU informatifs, 26 dossiers ;

CUb opérationnels, 2 dossiers.

Permis de construire (PC) : aucun dossier, le dernier en date est de janvier 2019.

Permis d'Aménager (PA) : aucun dossier.

Déclaration Préalable (DP): 8 dossiers.

Permis de Démolir PD (PD): aucun dossier, les derniers datent de 2018 & 2019. Droit de Préemption Urbain (DPU): 13 dossiers (il faut noter l'arrivée de nombreux nouveaux habitants à Croisy).

VOIE DOUCE

Géraldine Chapelain







Promenons-nous dans les bois

e vous propose de chausser vos bottes, de vous vêtir d'un bon manteau et de partir en promenade dans le Bois des Longues Raies. Les plus chanceux, peut-être les plus discrets, auront la chance d'y apercevoir un chevreuil ou un sanglier.

Si vous partez de la Mairie, vous passerez devant le château et l'église du village. Vous emprunterez le Chemin des Vieilles Pâtures. Vous longerez le terrain de football. Deux choix s'offriront alors à vous. Chaussés de vos bottes, et si le niveau de l'eau le permet, vous pourrez traverser le passage à gué. Été comme hiver, les enfants (et parfois les adultes) raffolent de se tremper les pieds sans se mouiller. Si vous souhaitez rester au sec, vous pourrez emprunter le petit pont qui enjambe le Fossé du Cornouillet.

Vous continuerez sur le Chemin des Vieilles Pâtures qui longe le Parc du Moulin du Béchet et l'usine Boursin. Arrivés à la barrière que vous franchirez le long du Bras Mort, vous pourriez avoir la chance de croiser le vol d'un héron. Ne vous y trompez pas, le Bras Mort grouille de vie. Les grenouilles et les brochets viennent s'y reproduire, les têtards y grandissent, les hérons s'y nourrissent. Les fleurs s'y épanouissent.

À la passerelle je vous propose de continuer votre balade dans la boucle du Bois des Longues Raies, et profiter des bienfaits, du calme et de la fraîcheur qu'offrent les arbres remarquables, puis d'emprunter la passerelle qui enjambe le Bras Mort et suivre le chemin pour aller admirer le vannage du Bras de l'Eure. En empruntant la passerelle sur le Bras du Béchet, vous continuerez sur le Chemin des Sablons jusqu'à l'entrée du village et le croisement avec la RD65 (rte. de Ménilles). Nous prenons tous beaucoup de plaisir à rencontrer les chèvres et les moutons de notre berger.

Au printemps, les chevreaux peu farouches viennent à notre rencontre.

Lorsque nous nous promenons dans Croisy, il n'est pas rare de croiser divers animaux : poules d'eau, canards, hérons, faucons, grives, faisans, vaches, chevaux, ânes mais aussi des promeneurs, des chiens, des chats, un berger, des chasseurs, des cueilleurs, des constructeurs de cabanes, des sportifs, des rêveurs, des jeunes et des moins jeunes. Nous vivons tous ensemble, mais nos points de vue sont tous très différents. Nous nous enrichissons de nos rencontres. Alors lorsque vous vous promenez dans

Croisy, ouvrez grand vos yeux, ouvrez votre cœur. Vous pourriez être surpris!

Quand vous circulez en voiture dans votre village, respecter la limitation de vitesse permet souvent d'éviter d'écraser un hérisson, un canard ou un écureuil roux, de ne pas rouler sur une poule d'eau.

Cette année la nature a repris ses droits, essayons de la préserver.

ÇA S'EST PASSÉ À CROISY

Nicolas Péan





ENERGIE ET ENVIRONNEMENT



Cyril Garreau

a commission environnement s'est occupée de faire un état des lieux des connaissances acquises depuis de nombreuses années et des méthodes de gestion de l'environnement du village (fleurissement, entretien paysagé, entretien du village...) il a été créé un catalogue des plantations (jardinières et massifs) et celui de l'inventaire des tailles des haies et des arbustes. Un des thèmes retenu dans nos objectifs de campagne était de travailler sur la transition écologique et les économies d'énergie. Cyril Garreau a fait une analyse des consommations électriques de la commune ce travail rejoint les propositions de la SNA sur ce thème.

Nous vous avions annoncé ces deux projets dans la précédente lettre aux habitants, mais c'est maintenant chose acquise, l'année 2021 sera une année d'investissement dans les installations électriques de notre commune en continu<u>ité de ceux réalisés durant les autres années.</u>

Après plusieurs années d'attente pour le secteur route de Vaux, le projet d'enfouissement des réseaux aériens encore existants sur cette route a été validé par le SIEGE (Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure). D'un montant total estimé d'environ 40.000 €, dont 39.500 € financés par le SIEGE (restent à charge environ 5.500 € pour la commune), ce projet permettra de passer en souterrain les actuels réseaux (électricité et télécom, fibre et éclairage public) situés en sortie de village coté Vaux sur Eure, jusqu'au carrefour du Chemin du Home (voir plan ci-contre). La zone sera également équipée de 6 mats d'éclairage public, similaires à ceux que vous connaissez déjà en centrebourg. Ces travaux complèteront le projet d'enfouissement complet des réseaux de Croisy.

Autre projet d'importance qui sera mis en place durant cette prochaine année, le remplacement d'une partie de nos actuelles lampes d'éclairage public, par des lampes à LED. Cette modification présente deux intérêts principaux :

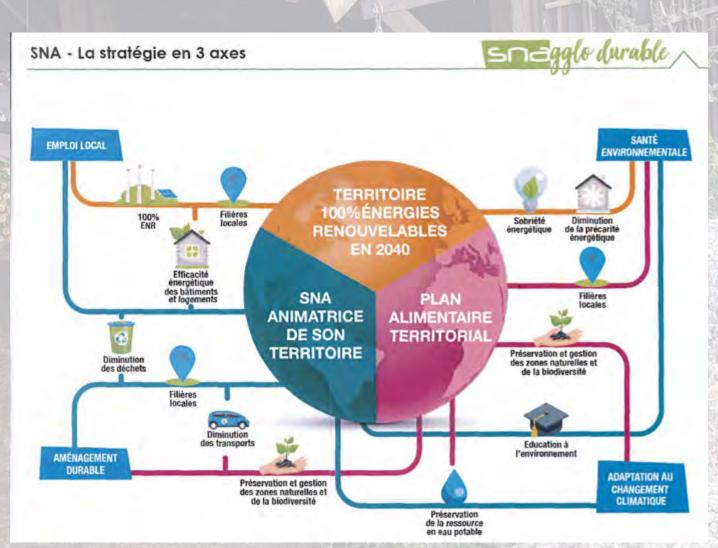
- un intérêt écologique, car les lampes à LED possèdent une meilleure longévité (donc moins de maintenance), et moins de pollution nocturne (luminosité réglable et orientable).
- un intérêt financier, car l'économie engendrée à terme par cette modification est globalement estimée à environ 2.5 fois moins que nos lampes actuelles au sodium, (1.000 et 1.500 € par an) au taux actuel de l'électricité (tarif protégé EDF, qui risque de fortement monter dans les années à venir). Cet investissement est donc rentable à moyen terme pour la commune.

La suite du projet se déroulera par tranche : la première sera le secteur route de Vaux du giratoire jusqu'à chemin du Home en intégrant le rond du Messie et le chemin des Marettes les autres secteurs suivront . Chaque tranche de 20.000 € sera pris en charge par le SIEGE à hauteur de 13.400 € soit reste à charge 6.600 € pour la commune. Croisy se modernise un peu plus encore par l'intermédiaire de ces deux projets, dont l'impact est immédiat sur l'esthétisme, le bien-être et la santé financière à long terme de notre commune.

Enfouissement réseaux aériens route de Vaux

LA STRATEGIE ENERGETIQUE DE LA SNA

- 1. Sensibilisation à la sobriété énergétique
- 2. Accompagnement à l'extinction nocturne de l'éclairage
 - 3. Rénovation énergétique des bâtiments publics
- 4. Accompagnement à la rénovation énergétique des logements
- 5. Accompagnement des entreprises à la réduction de la consommation d'énergie
 - 6. Améliorer la performance énergétique de l'éclairage public
 - 7. Développer des filières de matériaux bio-sourcés
 - 8. Développer les énergies renouvelables
 - 9. Accompagner le développement d'une mobilité propre





TRAVAUX DU PONT DU SAGOUT

Marcel Boucher



Ace propos, les feux pédagogiques vont être posés en janvier. Ils vont surprendre beaucoup, mais la vitesse sera bien ralentie pour ceux qui la dépassent

- La boucle C de promenade dans le fond de vallée de l'Eure permettant de rejoindre Saint Aquilin est au point mort. Nous regrettons de ne pas pouvoir trouver un accord avec les exploitants des prairies de Saint Aquilin afin de pouvoir emprunter les chemins d'exploitation agricole. Une simple bande de 400 m2 de terrain serait aussi à acquérir pour rejoindre le « chemin rural des lavoirs » et permettre d'étendre le circuit jusqu'au centre de Saint Aquilin.
- la restauration et la réhabilitation du fossé faisant la liaison du bras du Sagout à celui

du Bechet sont prévues au printemps 2021 sous la maitrise d'œuvre du Syndicat de rivière d'Eure (SIRE-2ème section).

- Les travaux d'agrandissement de l'auvent en bout de l'atelier sont terminés.
- La cheminée de l'atelier a également été remplacée par Cédric dont un de ses précédents métiers était charpentier couvreur.
- Un nouvel accès aux ouvrages du Moulin par le pont vient d'être mis en place avec un portillon et un escalier permettant d'accéder à la digue. Ce nouveau dispositif permettra d'aller arroser les fleurs sans déranger les habitants du Moulin

SCOLAIRE

Pierre de Moncault / Géraldine Chapelair

a commission scolaire salue les améliorations des transports scolaires réalisées par la SNA. Dorénavant les enfants scolarisés dans les villes de Ménilles, Pacy et Vernon peuvent relier leurs établissements dans les meilleures conditions d'horaires et de dépose aux arrêts de bus de notre commune.

La coordination des transports pour la maternelle et le primaire a été tranchée et une convention signée avec Vaux permettant le financement du salaire de l'accompagnatrice au prorata du nombre d'élèves de chaque commune.

COMMISSION D'AIDE SOCIALE

Christine Baudry

La Covid 19, distribution de masques, informations en continu et par affichage, aide à nos anciens.

- La chaleur de cet été. Prêt de ventilateurs et contact avec nos anciens.
- Les chocolats de la fin de l'année : compte tenu du report du repas des anciens et des colis de fin d'année, la commune a décidé d'offrir à tous nos anciens un colis de chocolats et de Boursin.

CARNET DE CROISY



Mariage de : Quentin Carrière et de Elodie Lasserey Le 28 aout 2020



Mariage de : Philipp Nicaulos Skribanowitz et Laure BREMENT. Le 11 juillet 2020



UN PEU D'HISTOIRE

Jean Michel de Monicault

920 signature de l'armistice de la fin de la guerre de 14 – 18 : 2020 anniversaire du centenaire de cet événement mémorable : nous souhaitons à cette occasion évoquer la bravoure d'Emile Levannier habitant de Croisy sur Eure et blessé au front en 1917.



Né en 1886, Emile Levannier s'est installé en rentrant de la grande guerre, à Croisy. Il épouse Mlle Duval habitant dans le logement au-dessus de l'école (salle de cérémonie de la mairie.) Cette cérémonie se passe en 1920. Monsieur et Mme Duval, épouse Levannier décèderont en 1957 après avoir fêté leur noce d'or.

Emile Levannier est blessé au front en 1917 à l'âge de 31 ans. Nous avons retrouvé le récit narrant son calvaire et nous vous le confions dans les pages qui suivent. A l'âge de 37 ans, il a un fils Fernand né le 21 juillet 1923 à Croisy. Fernand est un des derniers enfants à fréquenter l'école élémentaire de Croisy avant son transfert à Vaux sur Eure.

Fernand et sa femme hériteront en en 1958 de la maison au 17 route de Ménilles où sont maintenant installés les bureaux d'accueils de la mairie.

Durant la guerre de 14—18, cinq de nos habitants sont tombés au combat et sont honorés tous les ans, le 11 novembre par un dépôt de gerbes au monument aux morts de Croisy: Marcel BOUTRY, Désiré MENIELLE, Maurice MERCIER, Louis HONFROY et Jules QUERVEL. En cette année 2020, nous souh

aitions honorer nos morts de 14-18 et bien entendu vous rappeler cette fin de guerre

qui a marqué la France





Le bras arraché par un obus, un soldat de Croisy sur Eure cherche son alliance

« Parmi les soldats blessés autour de Verdun et soignés dans compatriotes.

« raini les sougais desses autout de verduit et soignes dan les hôpitaux de Clermont-Ferrand se trouvent plusieurs de nos

Dispationes.

L'un d'eux, Emile Levannier est originaire de Croisy sur Eure où de la constitue de Croisy sur Eure où de la constitue de Croisy sur Eure où de la constitue de Leur a eux, come Levanmer est originaire de Croisy sur eure ou donc lac hânitaire de Clamant Economie de Ses Visites dans les hôpitaux de Clemont-Ferrand, le rédacteur de « l'Avenir du Puy-de-Dôme » a pu s'entretenir avec lui. Près du lit, une jeune femme de mise modeste lui lit les nou-

zues. Le blessé qui a perdu son bras gauche sur le champ de bataille Conte:

J'étais cycliste et j'allais porter un ordre. Une marmite est
ia onie ravanu à moi ia n'avaie nh tombée à côté de moi ; quand je suis revenu à moi je n'avais plus

- Et on vous a reieve. - Oh! je me suis relevé tout seul. Alors, j'ai recherché mon bras. Votre bras! Vous ne vouliez pas le laisser aux Boches. · votre bras : vous ne voutlez pas te taisser aux Boches.
- Ce n'est pas pour mon bras, il n'était plus bon à rien ; mais il y avait mon alliance.»

Et son regard se penche vers sa jeune femme qui, timidement Et son regard se penche vers sa jeune remme qui, unindement rougit de fierté. Son alliance, symbole de la foi jurée, anneau échangé au pied des autels, il n'a pas voulu le laisser à l'ennemi. Et au ge au pied des auteis, il ni a pas voutu le taisser à l'emient, ci au milieu de ce champ de bataille, sur ce terrain dévasté par les obus, mineu de ce champ de batante, sur ce terrain devaste par les obdos, où on rencontre la mort à chaque pas, ce mutilé, qui perd son sang ou on renconne la mon a chaque pas, ce mune, qui peru son sang par une horrible blessure, s'est traîné, a rampé, a cherché les débris

Sa Chair et en a retire son aijiance.

11 a fait mieux, s'il est possible de faire mieux au milieu de tant 11 a tau mieux, s u est possible de taire mieux au miueu de taut d'héroïsme. Il avait un ordre à porter ; il l'a porté ! Et puis, soutenu de información de l'accomplance à l'amballance l'account. a neroisme, ii avait un ordre a porter ; ii 1 a porte : Et puis, souten par les infirmiers, il s'est laissé conduire à l'ambulance. Il avait le par les municies, un est masse comunic a r bras gauche arraché tout près de l'épaule, »





Conception et réalisation : JM de Monicault et N. Péan Impression: Quadricopie Vernon: 02 32 51 64 30

Retrouvez-nous sur:

